PRESENTATION DETAILLEE DES ATELIERS

Les ateliers sont proposés pour deux classes de l'établissement (collèges à partir de la 4ème ou lycées), un seul jour d'intervention doit être fixé. Le juriste intervenant se déplace cinq fois dans l'année pour des ateliers de 2 heures (pour chaque classe).

Les deux premiers thèmes sont imposés, ils visent à faire découvrir le droit pénal puis la procédure pénale aux élèves et sont une bonne entrée en matière, l'aspect pénal étant celui qui intéresse le plus souvent les jeunes.

Les trois ateliers suivants sont à choisir parmi les autres thèmes proposés en fonction du programme ou de l'intérêt des jeunes pour ces questions. Il est tout à fait possible, en concertation avec le juriste intervenant de changer un des thèmes choisis en fonction du déroulement des premiers ateliers.

ATELIERS IMPOSES

« TABLEAU DES PEINES »
A la recherche des peines encourues…

Cet atelier a été mis en place afin de découvrir et manipuler un Code pénal à partir d'une sélection d'infractions. Il doit permettre de comprendre les grands principes de la justice pénale, de mesurer la gravité d'une infraction et de distinguer les contraventions, délits et crimes**.**
Le support de travail dans cet atelier est le Code pénal, dans lequel une vingtaine de crimes et délits a été sélectionnée et que les élèves doivent chercher afin de déterminer la peine encourue.

Les notions juridiques abordées :

- Notion d'infraction et distinction des 3 catégories (contraventions, délits, crimes),
- Notion d'intention,
- Distinction entre peine encourue et peine prononcée,
- Notion de circonstance aggravante,
- Notion de tentative.

« CHRONIQUE JUDICIAIRE »
A la découverte de la procédure pénale…

Cet atelier est mis en œuvre afin d'expliquer le schéma de la procédure pénale, à travers un article de presse. Il permet également de comprendre, voire ajuster, le vocabulaire juridique employé par les journalistes.
Le support principal de l'atelier est un article du quotidien « Métro », il est complété par un extrait de reportage « Enquête exclusive » portant sur les experts de l'enquête judiciaire.

Les notions juridiques abordées.

- Qualification et définition juridique de la dégradation de bien public,
- Explication des étapes et du rôle de chacun des acteurs de la procédure pénale,
- Explication du principe de la présomption d'innocence,
- Définition et explication de divers actes d'enquête (les perquisitions, la garde à vue, etc.),
- Définition et explication de diverses notions relatives à la qualification des infractions (circonstances aggravantes, flagrant délit, etc.).

ATELIERS A CHOISIR

« PETITE RACAILLE »

La justice des mineurs (plutôt pour les collégiens)

Sur la base d'un court-métrage « Petite racaille »(*réalisé en novembre 2004 par 8 jeunes de l'atelier relais de Villeneuve Saint-Georges et Valenton)*, les élèves doivent analyser les éléments de droit qui leurs sont apportés. Cet atelier permet d'employer d'employer le vocabulaire juridique approprié et d'expliquer la spécificité de la Justice des mineurs.

Les notions juridiques abordées.

- Définition juridique du mineur,
- Distinction entre la responsabilité civile des parents (autorité parentale) et la responsabilité pénale du mineur (capacité de discernement),
- Particularités de la justice des mineurs quant aux fondements (ordonnance du 2 février 1945), aux juridictions (juridictions spécialisées) et aux peines encourues (excuse de minorité).

POSSIBILITE D'ACTION COMPLEMENTAIRE :
Exposition Enfants en justice au centre de la Protection Judiciaire de la Jeunesse à Savigny-sur-Orge

« JUSTICE MODE D'EMPLOI »

L'organisation juridictionnelle en France

Cet atelier a pour objectif de présenter les différentes juridictions françaises, leurs compétences matérielles et territoriales par un cas pratique.
Il aborde également la question des recours possibles contre les décisions prises par ces juridictions.

Les notions juridiques abordées.

- Distinction entre l'ordre judiciaire et l'ordre administratif,
- Compétences matérielles et territoriales des juridictions,
- Distinction entre les juridictions civiles et pénales au sein de l'ordre judiciaire,
- Distinction entre les différents degrés de juridictions et explication des voies de recours.

«CASIER JUDICIAIRE ET AUTRES SECRET STORY ! »

Casier judiciaire et autres fichiers

Cet atelier vise à comprendre ce qu'est le casier judiciaire, à quoi il sert, comment il fonctionne et quelles sont ses conséquences (visionnage d'un documentaire sur le casier judiciaire national).
Il est complété par un travail sur les données personnelles afin de faire connaître aux élèves la Loi « informatique et libertés » et notamment sur le STIC (fichier police).

Les notions juridiques abordées.

- Définition du casier judiciaire national,
- Présentation des trois bulletins du casier judiciaire,
- Conséquences des condamnations pénales,
- Protection juridique des données personnelles.

« ET SI ON FABRIQUAIT UNE LOI ? »

La procédure législative

(attention, cet atelier nécessite l'étude de nombreux documents par les élèves)

Cet atelier a été mis en place afin d'aborder la procédure législative à travers la laïcité. Il doit permettre de connaître les différents acteurs institutionnels et de comprendre leur rôle dans l'élaboration de la loi.
Le support de travail est la loi du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics.

Les notions juridiques abordées.

- Distinction des différents acteurs institutionnels dans l'élaboration de la loi,
- Explication des étapes et du rôle de chaque acteur dans la procédure législative,
- Précisions sur les débats et amendements devant l'Assemblée Nationale,
- Laïcité.

POSSIBILITE D'ACTION COMPLEMENTAIRE :
Visite commentée de l'Assemblée Nationale

« JUSTICE FRANCAISE - JUSTICE AMERICAINE »

Comparaison de deux systèmes juridiques

Cet atelier est mis en œuvre afin de comparer les deux systèmes de droit. Dans une large mesure, les jeunes ont un regard totalement faussé sur le fonctionnement de la justice en France par la diffusion de films et séries télévisées américains et n'ont pas conscience des différences fondamentales de structure et de fonctionnement entre les tribunaux français et américains.
Le support de travail de cet atelier est un texte accompagné de schémas relatant « l'affaire O.J. Simpson », célèbre sportif accusé d'assassinat. Il est aussi l'occasion d'un débat sur la peine de mort.

Les notions juridiques abordées.

- Fonctionnement de l'appareil judiciaire aux États-Unis,
- La peine de mort aux États-Unis et dans le Monde
- Distinction du procès pénal américain du procès pénal français,
- Distinction de la responsabilité civile et de la responsabilité pénale, en France et aux États-Unis.

« FEMME DANS TOUS SES ETATS »

Droit comparé : États-Unis, France, Japon, Maroc et Sénégal

(Il s'agit d'un atelier de droit comparé et non d'un atelier sur les discriminations hommes/femmes)

Cet atelier consiste en une approche comparée du droit des femmes dans cinq pays différents, ces pays ont été choisis pour leurs diversités culturelles et de ce fait, leurs différences sur le plan juridique.
L'atelier aborde différents domaines du droit comme : le droit de vote, la polygamie, le mariage homosexuel…

Les notions juridiques abordées

- Familiarisation avec la technique du droit comparé,
- Historique du droit de vote des femmes,
- Analyse comparée du droit de la famille,
- Évolution du mariage homosexuel dans le monde.

POSSIBILITE D'ACTION COMPLEMENTAIRE : intervention du CIDFF sur l'égalité filles-garçons, les violences sexistes, l'histoire du droit des femmes ou l'élargissement des choix de carrières

« DROIT AU CORPS »

Principes de la protection juridique du corps humain

Cet atelier a été mis en place pour découvrir comment le droit appréhende la protection du corps humain et de la vie humaine. Il permet d'aborder, tant sur le plan civil que sur le plan pénal, les tatouages, le statut du fœtus et la fécondation in vitro.
Le support de travail dans cet atelier est une sélection d'articles du Code civil et du Code de la santé publique que les élèves doivent comprendre et appliquer.

Les notions juridiques abordées.

- Définition de la vie en science et en droit / notion de personne juridique,
- Protection juridique du corps humain,
- Présentation des lois bioéthiques,
- Notion d'euthanasie.

« BLOG A PART »

Utilisation d'Internet et des réseaux sociaux

Cet atelier a été mis en place afin d'aborder la question de la liberté d'expression, dans la presse comme sur internet, et ses limites. Il a également pour objectif d'aborder la question du traitement des données personnelles en particulier des informations personnelles données par les élèves sur les réseaux sociaux. Un reportage sur Facebook est projeté suivi d'un cas pratique.

Les notions juridiques abordées.

- Principe et limites de la liberté d'expression
- Définition des infractions d'atteinte à la représentation de la personne, d'injure et de diffamation
- Traitement des données personnelles

« LES DISCRIMINATIONS, C'EST NON ! »

Les préjugés et la discrimination

Cet atelier est mis en œuvre afin d'appréhender juridiquement la notion de « discrimination ».
Il permet de préciser son contenu et de la distinguer d'autres notions proches qui sont généralement confondues avec la discrimination par les élèves. Il montre également la façon dont les préjugés peuvent conduire à commettre des actes discriminatoires.

Les notions juridiques abordées

- Qualification et définition juridique de la « discrimination » (critères, domaines),
- Explication de la notion de « préjugé ».

POSSIBILITE D'ACTIONS COMPLEMENTAIRES :
- CIDFF sur l'égalité filles-garçons, les violences sexistes ou l'élargissement des choix de carrières
- l'association LE MAG pour un débat sur l'homophobie (avec possibilité de théâtre-forum)

JEU SUR LA LIBERTE D'EXPRESSION Jeux de rôles

Cet atelier permet d'aborder de manière ludique la liberté d'expression. A travers des jeux de rôles dans des situations médiatisées, les élèves doivent argumenter afin d'appréhender les différents aspects de la liberté d'expression. Il permet aussi de réaliser la difficulté de « rendre la justice ».

Les notions juridiques abordées

- la liberté d'expression et ses limites,
- le droit à l'image et à la vie privée,
- le déroulement du procès.